

《法语阅读》第一册第十二课补充阅读

Charles de Gaulle 1959 – 1969 (Partie 2)

1954

Publication du premier volume de ses *Mémoires de Guerre*.

13 mai 1958

Putsch d'Alger.

Le Président de la République, René Coty, décide de faire appel « au plus illustre des Français ».

1er juin 1958

Charles de Gaulle devient alors le dernier président du Conseil de la IV^e République. Il reçoit les pleins pouvoirs et fait élaborer une Constitution.

4 septembre 1958

Le général de Gaulle présente aux Français le projet de Constitution de la V^e République.

28 septembre 1958

La nouvelle constitution est adoptée par référendum, avec 79,2% de « oui ». Les différents territoires français l'approuvent également, sauf la Guinée qui devient ainsi le premier état d'Afrique à obtenir son indépendance.

21 décembre 1958

De Gaulle est élu par un collège électoral Président de la République française et de la Communauté africaine et malgache.

La tâche la plus urgente concerne l'Algérie. De Gaulle multiplie les voyages et s'achemine vers la solution de l'indépendance : après l'offre de "la paix des braves" en octobre 1958, il propose l'autodétermination aux Algériens l'année suivante.

13 février 1960

La première bombe atomique française éclate à Reganne, dans le désert algérien.

8 janvier 1961

Référendum sur l'autodétermination des Algériens, accepté à 75% par les Français.

22 avril 1961

Échec du putsch des généraux. Ouverture de négociations avec le FLN.

22 mars 1962

Signature des accords d'Évian, acceptés par référendum en France et en Algérie, qui accordent l'indépendance à celle-ci.

Libéré de la guerre d'Algérie, mais non de ses séquelles (rapatriement des Français, attentats de l'OAS), le chef de l'État s'attache à mener une politique d'indépendance nationale renforçant ainsi le rang de la France. Refusant la tutelle des États-Unis, de Gaulle retire peu à peu la France du système intégré de l'OTAN (ce sera chose faite en 1966), tout en restant membre de l'Alliance atlantique.

22 août 1962

Après l'attentat du Petit-Clamart, le Général propose l'élection du chef de l'État au suffrage universel, afin de lui assurer une légitimité nécessaire face aux députés.

Octobre 1962

Crise des missiles de Cuba. Le Général est le premier à soutenir Kennedy contre Khrouchtchev.

28 octobre 1962

Référendum sur la réforme constitutionnelle, qui valide l'élection du chef d'État au suffrage universel.

22 janvier 1963

Traité de l'Élysée entre la France et l'Allemagne fédérale. Cherchant à construire une Europe réellement européenne, de Gaulle refuse l'entrée de la Grande-Bretagne, trop liée aux États-Unis, dans la Communauté économique européenne. Il renforce la CEE avec la politique agricole commune en 1963. Mener « une politique des mains libres », c'est aussi renforcer la présence de la France dans le monde auprès des états nés de l'ancienne Communauté africaine et malgache, indépendants depuis 1960, mais aussi en Asie et en Amérique latine.

27 janvier 1964

De Gaulle est un des premiers chefs d'État occidentaux à reconnaître la République populaire de Chine, et à renouer des relations diplomatiques avec elle. Il s'en explique dans une conférence de presse du 31 janvier.

1966

En voyage au Cambodge, il prononce à Phnom-Penh un discours qui critique la politique américaine au Vietnam.

Juin 1966

Voyage en URSS, pour amorcer sa politique de « Détente, Entente et Coopération », et construire « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ».

Juillet 1967

« Vive le Québec libre ! » : au cours d'un voyage au Canada, le Général accentue son opposition à l'impérialisme américain, tout en défendant la présence historique de la France en Amérique du Nord.

1965

L'élection au suffrage universel est mise en pratique pour la première fois. Après son premier mandat de sept ans, de Gaulle est élu au second tour face à François Mitterrand, avec 54,8% des voix.

Mai 1968

Contestations étudiantes et ouvrières qui ébranlent profondément la société française.

30 mai 1968

Le Président dissout l'Assemblée nationale, où il ne dispose que d'une très faible majorité. Les élections législatives qui suivent sont remportées par une forte majorité présidentielle.

27 avril 1969

Le référendum portant sur la régionalisation et la réforme du Sénat est rejeté par 52,4% des voix. Charles de Gaulle s'était engagé à quitter le pouvoir en cas de non. Fidèle à sa promesse, il démissionne le lendemain. Il est provisoirement remplacé par le Président du Sénat Alain Poher. Il se retire à Colombey-les-Deux-Eglises, s'abstient de toute prise de position publique, et poursuit l'écriture de ses mémoires.

9 novembre 1970

Mort de Charles de Gaulle.

Seul le premier volume des *Mémoires d'espoir* est achevé. Pendant qu'à Notre-Dame de Paris a lieu une cérémonie officielle avec les autorités de l'Etat et les personnalités étrangères, il est enterré au cimetière de Colombey en présence de sa famille, des Compagnons de la Libération et des habitants de son village.

Source: Fondation Charles de Gaulle